

Ecole élémentaire Charles Exbrayat



Procès verbal du conseil d'école du 8 novembre 2022

Présents

- l'équipe enseignante : Solène Chaudier (cp-ce2) Stéphanie Chirouze (ce1-cm1 à mi-temps), Jordan Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Fleurine Duclos (étudiante en master 2 en stage d'observation et de pratique accompagnée **M2SOPA** en cm1-cm2), Béatrice Fanget (**Maître d'Accueil Temporaire** cm1-cm2 + direction)
- les élus municipaux : Christine Brault, Annabelle Cluzel et Noël Giraud
- les parents d'élèves élus : Anne Barbieri-Poulhiard, Sandrine Mourier, Marion Bonnissol, Julie Ricord et Joffrey Chassagne

Excusés : M. Béal, **IEN**, M. Loubet, le maire de Planfoy, Anne Ducreux (ce1-cm1) et Eric Servanton (parent d'élève élu)

La séance s'ouvre à 18h05 par un temps de présentation.

Points concernant la mairie

- Demandes honorées pour la classe ce1-cm1
 - tableau blanc : commandé cet été, il a dû être renvoyé au fournisseur. Il a pu être installé pendant ces vacances d'automne.
 - travaux électriques en lien avec le vidéo projecteur : pour des raisons de

sécurité, le fil du vidéo projecteur qui était au sol a été fixé au plafond. Il noter un fil de branchement prise murale-ordinateur très court qui mériterait d'être rallongé. Une rallonge pourra installée.

-meuble de rangement pour les élèves de la classe avec casiers : il a pu être commandé par la mairie et monter par François Coutenson. Mme Fanget a relayé auprès de Mme Brault la demande de Polène Chaudier d'avoir le même meuble dans sa classe mais le budget ne le permet pas.

- Demandes réitérées

-changement du tapis du hall d'entrée : c'est un tapis vieillissant qui n'assure plus ses fonctions ;

-éclairage pour l'accès aux classes cp-ce2 et ce1-cm1 : les 3 sources de lumière concernées sont ternes...des **LED** pourraient être installées (comme dans le hall d'entrée)...cela pourra rentrer dans le dossier constitué par la mairie dans le cadre de la rénovation et de la transition énergétique;

-double vitrage et volets roulants (classes cp-ce2 / ce1-cm1 / petite salle) :

a-dans un souci d'économie d'énergie, la directrice renouvelle la demande de pose de double vitrage

b-pour des raisons de sécurité (comme noté dans la fiche bilan de l'exercice « alerte attentat-intrusion »), Mme Fanget rappelle que les volets manuels sont coûteux en temps et ne permettent pas un temps optimal de mise en sécurité des élèves et de l'équipe d'école.

Le dossier « rénovation et transition énergétique » sera déposé au plus tard mi février 2023 pour des travaux en juillet 2023. La constitution et la validation du dossier permettra de financer le passage à l'éclairage **LED** ainsi que l'isolation des trois salles mentionnées ci-dessus. Mme Brault communiquera les coordonnées du référent sûreté à Mme Fanget afin de bien recenser toutes les demandes qui pourraient rentrer dans le dossier.

- Divers

-chauffage : pose de sondes

La pose de sondes, à l'initiative de la mairie, à plusieurs endroits dans l'école a pour objectif d'évaluer une régulation optimale du chauffage. (19 degrés en école élémentaire).

-photocopies : au vu d'un nombre trop important de photocopies l'an dernier, ont été mises en place, depuis la rentrée, un compte direction et un compte par classe ; une vigilance a été apportée par l'équipe enseignante concernant la quantité de photocopies ainsi que le recours à la couleur. Cette régulation a permis de rentrer dans le cadre du contrat signé entre la mairie et le fournisseur.

-participation financière de la mairie aux projets de l'école : elle s'élève à 2 436 euros

-occupation de la salle du péricolaire : la salle est utilisée régulièrement pour les activités pédagogiques complémentaires et elle l'a été pour les bilans cp avec l'infirmière scolaire, Mme Gardon. Mme Farget remercie chaleureusement la mairie et François Coutenson de répondre favorablement à ses demandes d'occupation de la salle du péricolaire.

-majoration pour les inscriptions hors délai aux temps municipaux : Mme Farget a tenu à mettre ce point à l'ordre du jour afin que les élus municipaux présents puissent s'expliquer. Mme Brault précise que plus de souplesse est impossible (inscription obligatoire pour les temps municipaux avant le jeudi minuit pour la semaine suivante) et que toute comparaison avec des communes plus grandes n'est pas pertinente. En effet, la mairie de Planfoy a des difficultés à recruter du personnel municipal notamment parce que les horaires sont fractionnés Mme Brault assure que la mairie fait le maximum et que les services municipaux ont toujours été ouverts pendant la période **COVID** et lors des grèves. Concernant la cantine, plusieurs parents d'élèves ont noté une baisse de qualité des menus (au niveau des fruits notamment). Mme Brault en prend note et précise que les contraintes sanitaires imposées au prestataire sont de plus en plus rigoureuses.

Points concernant l'école

- Élection des représentants des parents d'élèves

Mme Fanget rappelle le résultat (la liste a été élue à 33,97%) et reprecise le rôle des parents d'élèves élus.

« Les parents d'élèves élus participent au conseil d'école et transmettent aux autres parents les informations relatives à la vie de l'école. Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et l'équipe d'école (enseignants et personnel municipal). Les autres parents peuvent les solliciter en cas de besoin.

Le conseil d'école met en discussion différents points concernant la vie des écoles. »

Mme Fanget informe que les conseils d'école 2 et 3 de l'école élémentaire de Planfoy se dérouleront le mardi 31 janvier et le vendredi 2 juin à 18h00.

Afin que les parents d'élèves puissent solliciter facilement les parents d'élèves élus en amont des conseils d'école notamment, M. Chassagne se propose d'être « référent » : si les parents ont des demandes et/ou des questionnements qu'ils souhaitent voir relayer via les représentants de parents d'élèves, vous pouvez lui adresser un mail à l'adresse suivante : chassagne.courtier@gmail.com

- Sécurité :

-exercice évacuation incendie le 22 septembre : l'évacuation a été efficace tout comme la mise en rang dans la cour pour le comptage des élèves ;

-exercice alerte attentat intrusion le 6 octobre : le signal a bien été entendu ; l'obtention du silence a été difficile à tenir, et par ailleurs, comme déjà précisé, les volants roulants dans les classes cp-ce2 et ce1-cm1 ne permettent pas un temps optimal de mise en sécurité. Un second exercice sera réalisé dans l'année car les classes cp-ce2 et ce1-cm1 n'ont pas attendu le signal de fin d'exercice.

- Santé : bilan infirmier des élèves de cp

Mme Gardon, infirmière scolaire, a conduit les bilans pour les 17 élèves de cp sur 3 mardi matins les 4, 11 et 18 octobre.

- Formation aux outils numériques de l'équipe enseignante

-Tronc commun (9h): 3h d'appropriation du matériel avec **ERUN** (enseignant référent aux usages numériques) + 3h d'ateliers + 3h de chefs d'œuvre

-5h d'activités ponctuelles : conférences, reportages en autonomie ;

-2h30 d'activités pour s'approprier le Cadre de Référence des Compétences Numériques

Mme Fanget est positionnée sur une formation **EMILE** (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) de 9 heures: elle suivra la formation numérique sur les 9 heures du tronc commun.

- Avenant au projet d'école :

L'équipe enseignante doit cette année rédiger un avenant au projet d'école avec la priorité d'une « école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux ».

- « Notre école, faisons-la ensemble »

Pour nourrir le projet d'école Mme Fanget présente ce dispositif.

L'objectif de la démarche est de faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

« Notre école, faisons-la ensemble », c'est :

- Une démarche volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes ;
- Un travail commun et local destiné à permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves ;
- Une démarche ouverte dans le temps : elle peut être initiée par les équipes à tout moment.

Les échanges porteront sur tout ou partie des trois dimensions fondatrices de la politique

éducative :

- la réussite de tous les élèves : l'élévation du niveau de tous les élèves est donc une priorité et peut reposer sur différents leviers (savoirs fondamentaux, évaluations nationales, place des devoirs, personnalisation du suivi pédagogique, temps de l'enfant, apprentissage des langues, liaison école/collège...);
- la réduction des inégalités : donner les moyens de mieux accompagner ceux qui en ont le plus besoin ;
- le bien-être : pour que chaque élève se sente accueilli, encouragé dans ses efforts et ses réussites, il est important qu'il soit préservé des discours dévalorisants, de toute forme de discrimination, de violence et de harcèlement.

L'ensemble de la démarche se compose de trois étapes. Chacune de ces étapes est facultative et réalisée sur la seule base du volontariat des équipes. Elle repose non seulement sur la liberté pédagogique des professeurs, mais aussi sur la « liberté pédagogique collective » de l'école.

1^{ère} étape : la concertation initiale

Cette concertation initiale permet de partager la situation de l'école, ses caractéristiques, ses succès et ses objectifs. Elle permet de faire émerger des idées d'évolution ou de transformation.

2^{ème} étape : l'élaboration d'un projet pédagogique à l'appui du projet d'école au service de la réussite des élèves

Les écoles qui le souhaitent peuvent aller au-delà de la concertation et élaborer ou adapter, de manière consensuelle, un projet pédagogique ayant vocation à nourrir le projet d'école. Ce projet, pluriannuel, ne répond pas à un cahier des charges préétabli mais fixe, sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales (excellence, égalité, bien-être), les priorités de la communauté éducative et le plan d'action permettant de les réaliser.

3^{ème} étape : le soutien financier du fonds d'innovation pédagogique

Les écoles qui le souhaitent, et dont le projet pédagogique nécessite un soutien financier, bénéficient d'un accompagnement de la part des autorités académiques et de crédits du fonds d'innovation pédagogique.

Les projets bénéficiant d'un soutien financier peuvent être très divers, dès lors qu'ils

visent à améliorer la réussite des élèves. Ils peuvent notamment permettre de financer des matériels ou activités pédagogiques ainsi que des intervenants extérieurs

- Evaluations cp-ce1

La directrice dresse le bilan de ces évaluations (en orange apparaissent les compétences les moins réussies sur l'ensemble de la classe).

Evaluations cp

Français : lecture / oral

- reconnaître des lettres, connaître le son des lettres et le son qu'elles produisent, manipuler des phonèmes, manipuler des syllabes
- comprendre des mots, comprendre des phrases, comprendre un texte

Maths : les nombres / la géométrie

- lire des nombres, écrire des nombres, comparer des nombres, compter des objets, placer un nombre sur une ligne graduée, résoudre des problèmes
- résoudre un problème en géométrie

Evaluations ce1

Français : lecture / orthographe / oral

- lire à voix haute un texte, lire à voix haute des mots, comprendre un texte lu seul, comprendre des phrases lues seul
- écrire des syllabes, écrire des mots
- comprendre des mots, comprendre des phrases

- Maths : les nombres / le calcul / la géométrie

- lire des nombres, écrire des nombres, placer un nombre sur une ligne graduée, résoudre des problèmes
- calculer mentalement, additionner, soustraire
- résoudre un problème en géométrie

Stéphanie Chirouze note que ces évaluations ce1 arrivent très tôt dans l'année scolaire (une seule session pour les ce1) : des évaluations passées quelques semaines plus tard pourraient modifier certains aspects de la toile d'araignée

- Parcours linguistique international cm1-cm2 / assistante américaine
-Un parcours linguistique international sélectif...

En cm1 et cm2 : 2 heures d'anglais le mercredi matin (avec un professeur des écoles et un assistant anglais natif) en complément d'un enseignement **EMILE**

Au collège du Portail Rouge : 1h d'anglais renforcé et 1h d'histoire-géo et Sciences et Vie de la Terre en anglais

Au lycée Monnet-Fourneyron: section européenne anglaise, bac avec certification anglaise **DNL**

-L'entrée de l'école élémentaire dans le **PLI** nous permet d'accueillir une assistante : Maria McGregor, d'origine américaine, intervient 3 heures réparties sur l'école en concertation : 2h en cm1-cm2 et 1h en ce1-cm2. Elle contribue à l'appropriation d'une langue authentique et facilite la découverte des réalités culturelles de son pays conformément aux programmes d'enseignement des langues vivantes. Elle ne se substitue pas aux enseignantes.

- Accès du projet de circonscription :

1-la difficulté scolaire (Activités Pédagogiques Complémentaires) ;

Mme Farget précise que le choix des élèves qui participent aux temps d'**APC** se fait en équipe. Un document est remis systématiquement, au début de chaque période, aux familles pour les informer. Il est à compléter et à rapporter pour validation.

Le calendrier est communiqué ci-dessous :

APC 16h45-17h30

- lundi (Solène Chaudier ce2)
- mardi (Stéphanie Chirouze ce1/cm1/cm2)
- jeudi (Solène Chaudier cp)
- vendredi (Anne Ducreux ce1/cm1/cm2)

Période 1 : du 26 septembre au 14 octobre (3 semaines)

Période 2 : du 14 novembre au 9 décembre (4 semaines)

Période 3 : du 9 janvier au 3 février (4 semaines)

Période 4 : du 20 février au 31 mars (6 semaines)

Période 5 :

-du 24 avril au 28 avril (semaine 1)

-du 22 au 28 mai 5 (semaine 5)

-du 5 au 9 juin (semaine 7)

(pas d'**APC** les semaines 2, 3, 4 et 6 en raison des jours fériés)

2-l'éducation physique et sportive (Kit Activités Physiques Quotidiennes) ;

Après une première année scolaire d'expérimentation auprès d'écoles volontaires, qui ont été très nombreuses à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt, la généralisation de la mesure est fixée pour la rentrée 2022.

Le kit **APQ** commandé en juin dernier par la directrice a été récupéré en fin de période 1. . L'organisation de ces temps d'**APQ** est en cours de préparation après concertation. Mme Tanget précise que les temps de récréation seront investis pour les **APQ**. Un planning a été fait, des caisses de matériel sont en cours de préparation. Elles seront présentées aux élèves avant la mise en place du dispositif (le 28 novembre).

a. Promouvoir et développer l'activité physique des élèves : le déploiement de cette mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

b.Favoriser l'activité physique de tous les élèves dans un cadre souple et adapté

En pratique :

- Les 30' **APQ** sont mises en place les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps d'enseignement en **EPS** ;
- Une tenue sportive n'est pas nécessaire ;

- La cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires (par exemple sous forme de pauses actives), en articulation ou en lien avec les temps d'enseignement. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité grâce à des pratiques ludiques.

c. Accompagnement et pilotage de la mesure : le suivi et l'accompagnement des circonscriptions sont confiés au référent 30' **APQ** qui a été désigné auprès de chaque directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). En fonction des besoins exprimés par les équipes pédagogiques, il pourra être proposé des actions de formation conjointes avec les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

3-la lutte contre le harcèlement (**pHARe** : programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

La directrice présente le programme.

« Le programme **pHARe** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Il s'agit d'un programme global de prévention et de prise en charge du harcèlement qui va mobiliser l'ensemble de la communauté éducative

Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles.

Il se présente sous la forme d'un échéancier d'actions, film annuel prédéfini, à mettre en place tout au long de l'année scolaire.

Les écoles et collèges seront labellisés phare 1 dès lors qu'ils auront signé la charte d'engagement dans laquelle ils :

- ° s'engageront pour deux ans à mettre en place le programme ;
- ° formaliseront un protocole de traitement;
- ° mettront en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents ;
- ° participeront aux temps forts du programme : journée non au harcèlement, Safer internet day et concours non au harcèlement
- ° organiseront dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves

- Compte ccce de l'école : Anne Ducreux est mandataire du compte ccce de l'école.
Photos scolaires : bilan des commandes (bénéfice estimé à 600 euros environ)

- Projets 2022-2023

Le cycle judo qui était à confirmer ne pourra pas avoir lieu en périodes 3 et 4 faute de place en crèche. Mme Farget ne cache pas sa déception d'autant qu'elle avait travaillé avec Mme Pelissier sur ce projet entièrement rédigé et donc tout prêt. Elle a contacté Pedigree Malungos pour un cycle capoeira compatible avec le budget...4 séances par classe ont ainsi pu être calées en période 3. Mme Bonnissol note qu'il est

intéressant que les activités initiées pendant une année puissent être poursuivies sur une seconde année.

Danse avec Annick Louat: 12 séances périodes 1 et 2

jeudi 8h35-9h35 / 9h35-10h35 / 10h35-11h35

du 12 septembre au 21 octobre/ du 7 novembre au 16 décembre 2022

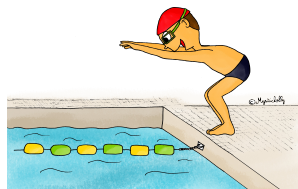
45 euros/heure soit **1 620 euros** au total



Capoeira avec Pedigree Malungos : 4 séances période 3 / les mardis
24 et 31 janvier 2023 / **600 euros** au total



Natation période 5 (du 25 avril au 13 juin)-piscine Dunières



-mardi 11h15-12h00 (cp-ce2) et 14h00-14h45 (ce1-cm1) 1

séance/semaine soit 8 séances pour les classes 1 et 2

-mardi 15h30-16h15 (cm1-cm2) 1 séance/semaine soit 8 séances /

Attention : retour vers 17h00

Les jours de piscine seront les suivants :

Mardi 25 avril, 2 mai, 9 mai, 16 mai, 23 mai , 30 mai, 6 juin et 13 juin
2023

Abonnement culturel : Opéra (480 euros)

- Huit saisons (concert pédagogique) cm1-cm2 (32 élèves) mardi 16/05 à 10h00
lieu : grand théâtre Massenet
- Le Rossignol et l'Empereur de Chine (spectacle musical-théâtre d'ombres) cp-ce2 (46 élèves) vendredi 20/01 à 10h00
lieu : théâtre Copeau

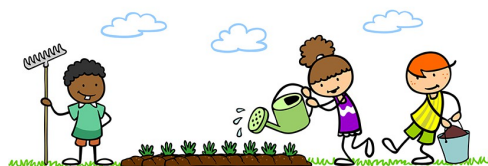
Projet musical

Projet autour de la fabrication d'instruments de musique avec les Fous gèrent (fabrication de percussions brésiliennes) et la Batucada pour l'initiation musical...22 séances (« participation libre et consciente »)

Le planning de mise en œuvre de ce projet a été communiqué aux familles. Mme Tanget remercie les familles d'avoir répondu massivement à la demande de matériel pour mener à bien ce projet musical durant les périodes à venir.



Projet jardinage : l'espace jardinage commencé l'an dernier est amené à être pérennisé.



Budget détaillé des projets 2022-2023

Apport **APE** : 5 000 euros

Apport mairie : 2 436 euros

Total des apports : 7 436 euros

Coût total : 9 014, 70 euros

Reste à financer : 1 578, 70 euros

Apport familles : 18 x 78 euros = 1 404 euros

Une participation financière est demandée aux familles : 18 euros par enfant (règlement par chèque à l'ordre suivant « **OCCE** école élémentaire Erbrayat »)

Apport coopérative école pour compléter: 174, 70 euros

- Cycle danse : 1 620 euros
- Cycle capoeira : 600 euros
- Cycle natation

-Entrées piscine 2,10 euros / enfant / séance soit $78 \times 2,10 \times 8 = 1 310,40$ euros

-Transport cycle piscine pour les 3 classes) : $465 \times 8 = 3 720$ euros

• Spectacles Opéra : 880 euros (un spectacle cp-ce1-ce2 / un spectacle cm1-cm2)
 $480 + (200 \times 2) = 880$ euros (avec transport)

- Projet musical : 664,30 euros

+ « participation libre et consciente » pour 22 séances (10 euros par séance soit 220 euros)

- **APE** : participation financière aux projets de l'école/ abonnements/ temps forts

-Participation financière aux projets 2022-2023 : 5 000 euros

-Abonnements J'aime lire 72 euros, Mes premiers J'aime lire 62 euros et I love English Kids (62 euros) ; Le Petit Quotidien (69 euros) et Mon Quotidien (79 euros)

-Temps forts : Halloween, vente de sapins et chocolats, soirée de Noël, fête de fin

d'année. Pour information, le bénéfice de la kermesse fin juin 2022 a été de 1400 pour l'**APE** et 1400 euros pour l'**OGE**.

Mme Farget remercie chaleureusement l'**APE** pour son précieux soutien financier aux différents projets de l'école. Lors de l'**AG** de l'**APE** et de l'**OGE** le 21 octobre. Mme Chassagne-Gambina a annoncé qu'elle quittait la présidence de l'**APE** à la rentrée prochaine.

Le conseil d'école se termine se termine sur une proposition de Noël Giraud pour les élèves de cm1-cm2 en partenariat avec l'**ONF** et le parc régional du Pilat : projet de plantation d'arbres aux tourbières « les vernels » en mai 2023.

La séance est levée à 19h45.